

Gauche Démocratique et Sociale

4 boulevard Pierre Joannon
42400 Saint Chamond
Tel. : 06 85 36 83 44
Courriel : webmaster@gds-ds.org

vous proposent deux journées de formation
et de réflexion sur le thème :

MOUVEMENTS CITOYENS, GESTION CITOYENNE ET DÉMOCRATIQUE

Le samedi 16 novembre 2019
de 9h00 à 19h30
et le dimanche 17 novembre 2019
de 9h30 à 12h30

à l'Université de Pau et des Pays de
l'Adour - UFR de droit
Avenue du doyen Robert Poplawski
64 000 Pau

Accès :
Autoroute A64, gare de Pau et aéroport Pau-
Pyrénées

Le droit à la formation des élu-e-s

Deux possibilités vous sont offertes depuis 2015.

1- Le droit à la formation issu de la loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux dans son titre II, les frais de formation des élu-e-s constituent une dépense obligatoire pour les collectivités. Faire valider sa formation par la collectivité.

2- Le droit individuel à la formation des élu-e-s (DIF élu-e-s) instauré par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 permet aux élu-e-s de bénéficier d'un accès aux formations. Depuis 2016, chaque élu acquiert 20 heures de formation par an payée par le fonds mutualisé abondé par le 1% prélevé sur toutes les indemnités des élu-e-s. L'inscription des élu-e-s doit être adressée à : dif-élus@caissedesdepots.fr, au minimum 2 mois avant la formation (plus d'informations sur le site de F&C ou envoyer un message à contact@formationcitoyennete.org). L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94).

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront dans le 1er cas faire l'objet d'une demande de remboursement auprès de la collectivité locale et dans le 2ème cas ce sera un document à remplir pour la Caisse des Dépôts. (à télécharger sur site : <https://www.caissedesdepots.fr/droit-individuel-la-formation-dif-des-elus-locaux>).

En cas de désistement, si F&C n'est pas prévenue une semaine avant le stage: celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Tarifs pour les deux journées établis par solidarité entre petites et grandes collectivités (élus et agents territoriaux) :

Communes et intercommunalités de :	
- moins de 1000 habitants	300 €
- de 1000 à 5000	400 €
- de 5000 à 10000	500 €
- de 10000 à 30000	600 €
- de 30000 à 50000	700 €
- de 50000 à 75000	800 €
- de 75000 à 100000	900 €
- plus de 100000	1000 €

Conseillers Départementaux et Régionaux	1100 €
--	--------

Bulletin d'inscription aux deux journées (valant convention simplifiée de formation)

MOUVEMENTS CITOYENS GESTION CITOYENNE ET DÉMOCRATIQUE

Organisées par Formation et Citoyenneté et Gauche Démocratique et Sociale

Le samedi 16 novembre 2019 de 9h00 à 19h30 et le dimanche 17 novembre 2019 de 9h00 à 12h30

Bulletin à renvoyer par courrier ou par courriel : contact@formationcitoyennete.org

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Code Postal : _____
Ville : _____
Email : _____
Fonction élective : _____

Conseil départemental : _____
Conseil régional : _____
Collectivité territoriale : _____
Commune de : _____
Nbre d'hab. (pour les élus communaux) : _____

Signature du candidat à la formation
Signature du responsable
avec cachet

CACHET

MOUVEMENTS CITOYENS, GESTION CITOYENNE ET DÉMOCRATIQUE

Samedi 16 novembre 2019

9h00 Accueil des participant-e-s

9h30 à 12h30 **Enjeux climatiques, transitions énergétiques : Quelles politiques les collectivités territoriales peuvent et doivent-elles mettre en œuvre ?**

Échanges et débats

12h45 **Déjeuner**

14h30 à 17h00 **Solidarité, Ecologie, Démocratie : trois piliers pour l'action municipale et territoriale.**

Échanges et débats

17h00 à 19h15 **Quelles déclinaisons locales et quelles innovations possibles, de ces trois piliers ?**

19h30 Fin de la première journée de formation.

Dimanche 17 novembre 2019

9h00 Accueil des participant-e-s

9h30 à 12h15 **Montée du populisme xénophobe. Comment y résister ensemble ? Comment associer les citoyens aux politiques publiques ?**

Échanges et débats

12h15 Conclusion et bilan des deux journées de formation.

12h30 Fin de la formation.

NB : Pour chaque séquence, il est prévu une pause de 15 minutes, soit un total de 10 heures de formation.

Intervenant-e-s :

Jean-Claude BRANCHEREAU, ancien dirigeant de fédération syndicale bancaire,

Cristakis GEORGIU, universitaire chercheur en sciences politiques, spécialiste de l'Europe,

Pierre RUSCASSIE, auditeur au CESE de la conférence pour le climat.



formation
& Citoyenneté

Formation et Citoyenneté

21 ter, rue Voltaire

75011 PARIS